

ISSN : 1168 - 0326

ÉTÉ - AUTOMNE 2001



*Le Pays d'Aix*

*en*

# **Philatélie ProvencE**

Bulletin de liaison semestriel de

**L'ASSOCIATION PHILATÉLIQUE  
DU PAYS D'AIX**

Association fondée en 1943  
B.P. 266 - 13608 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1  
(fédérée en 1944 sous le n° 192)

**BULLETIN N° 25**

## SOMMAIRE



Éditorial	p.1
La Poste et l'euro	p.2 et 3
Les affranchissements et l'euro	p.4 et 5
Les tarifs pour la France et les DOM-TOM	p.6
Carnets de circulation Passage à l'euro	p.7
Premier jour Timbre "Vacances" Gare Aix-en-Provence - TGV	p.8
Assemblée générale 2001	p.9
Fête du timbre 2001 Enfants hospitalisés	p.10
Collège Mignet Sortie en Camargue	p.11
Revue de presse	p.12
Informations diverses Conseil d'Administration	p.13 et 14
Section Philatélique de Luynes	p.15
Service des Nouveautés	p.16
Bien collectionner vos timbres -poste Calendrier des manifestations	p.17
Distractions (mots croisés)	p.18
Nouvelles de l'A.P.P.A. - Petites annonces	p.19

# Spécial Euro



## ÉDITORIAL

### Bientôt l'euro (€)

Dans le bulletin précédent j'abordais déjà le passage à l'euro. L'échéance de la nouvelle monnaie est proche (moins de 5 mois) et nous nous devons d'y réfléchir dès maintenant en ce qui concerne notre Association

Le 1er janvier 2002, et de manière irréversible, nous devons compter en euro, que cela nous ravissent ou pas. Un laps de temps entre le 1er janvier et le 17 février 2002 à minuit constituera une période de transition pour mieux nous adapter à ce changement, qui, quoique certains en disent, sera une révolution dans l'esprit des gens et notamment dans leur façon de gérer leurs finances philatéliques ou autres.

Pour ce qui est de notre Association, et en temps que trésorier, je devrais obligatoirement gérer les finances en euro. Actuellement les comptes bancaires présentent sur les relevés les transactions dans les deux monnaies (francs et euro).

Il n'en sera pas de même à partir du 1er janvier 2002, début de l'exercice 2002 de l'APPA où toutes les transactions seront indiquées exclusivement en euros.

Jusqu'à présent, où c'est le franc qui a cours, un moyen mnémotechnique permettait de convertir grossièrement les francs en euro. C'était la règle suivante : on ajoute à la somme en francs sa moitié et on divise par dix (Ex: 100 F = (100F+50F)/10 ~ €, en réalité 15,24 €).

A partir du 1er janvier 2002, si l'on veut établir une conversion approximative, de l'euro en francs, la gymnastique mathématique sera un peu plus complexe. Il faudra multiplier la somme en euro par 20 et la diviser par 3 (Ex: (15 € x 20)/ 3 ~ 100 F, en réalité 98,39 F).

Il est donc absolument nécessaire de se familiariser avec l'euro. Nous avons 5 mois pour le faire.

Pour cela nous vous conseillons, dès maintenant, d'une part de régler vos achats en euros, et d'autre part d'accepter les paiements en euros. Bien entendu cette possibilité jusqu'au 1er janvier 2002 n'est valable que

pour les transactions effectuées au moyen de chèque libellé en euro (aucun chèque en francs avec somme en euro ne sera accepté). Depuis juillet l'ensemble des banques a fourni à ces clients des chéquiers en euros.

Pour ceux qui règlent leurs achats en espèces, le paiement se fera bien évidemment en francs jusqu'au 31 décembre 2001, date de rigueur. Au-delà aucun paiement en francs ne sera accepté, puisque la monnaie euro sera réelle sonnante et trébuchante.

Concrètement pour notre association cela va se traduire de la manière suivante :

**Cotisation:** depuis 2 ans (décision l'A.G. de 1999), l'exercice financier couvre l'année civile (1er janvier - 31 décembre) et le prix de la cotisation a été fixée à 20 Euros (130 F actuellement). Pour simplifier la tâche du trésorier, je vous demande pour les renouvellements de cotisation (vignette 2002) de la régler au plus tôt lors de l'A.G. 2002 (probablement en janvier 2002) et en euros (espèces ou chèque). Pour les retardataires de la cotisation 2001, conviés à la régler au plus tard le 31 décembre 2001, en francs (espèces) ou en euro (chèque uniquement).

**Services:** Dès l'ouverture de la saison philatélique, en septembre 2001, nous vous demandons de régler, dans la mesure du possible; toutes vos dépenses en euro (chèque). Les espèces en francs jusqu'au 31 décembre 2001, seront bien entendues acceptées. Au delà du 1er janvier 2002, aucun paiement en francs (espèces encore en votre possession ou chèques en francs) ne sera accepté.

En ce qui concerne le service des échanges, dès août 2001 certains bailleurs ont été payés par chèques libellés en euro.

Ce bulletin comporte outre les rubriques habituelles sur la vie de l'Association de nombreux articles relatifs au passage Franc - Euro concernant notre passion "La Philatélie".

J'espère que ces articles répondront à certaines de vos préoccupations concernant ce changement important de notre monnaie nationale.

André RAMPAL

## LA POSTE (et les autres) ET L'EURO (€)

Tout d'abord un petit lexique à l'usage de toutes celles et ceux qui vont vivre l'euro.

### Euro (€)

**M**onnaie officielle le 1er janvier 2002 dans 12 pays (zone euro ou euroland) : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Espagne, Portugal et Grèce.

### Valeur de l'Euro

**P**our la France 1 euro = 6,55957 F. Le taux de conversion a été fixé de manière irrévocable et définitive.

### Centime d'euro ou cent

**E**n France on peut utiliser les termes cent, euro-centime ou centime d'euro (à noter que l'utilisation du mot "centime" permet d'éviter la confusion, à l'audition, entre "600" et "6" cents); euro et cent (ou centime) s'écrivent sans majuscule et prennent un "s" au pluriel comme il est d'usage en français.

### TVP

**T**imbre à Validité Permanente, dépourvu de valeur faciale. Il permet d'affranchir la lettre de moins de 20 grammes (1er échelon de poids). De couleur rouge sa valeur faciale fictive est de 0.46 €.

### Timbre double affiché



**T**imbres comportant l'indication de leur faciale en francs et en euros. C'est en juillet 1999 que la France est le premier pays de la zone euro à émettre un double affiché pour le courrier urgent (1er échelon de poids).

### CEJ Euro-philatélie

**P**ersonnels recrutés dans le cadre des Contrats Emplois-Jeunes, chargés de com-muniquer sur le passage à l'euro et sur le timbre et la philatélie. 1 CEJ par départements

### **Arrondi**

**S**ous ce vocable mathématique se ca-chent bien des choses qui peuvent conduire à quelques surprises.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le prix en euro est obtenu en divisant le prix en franc par 6,55957. Le résultat est arrondi à 2 chiffres après la virgule en plus ou en moins. Exemples : pour un timbre à 3 F, la conversion donne 0,45734 (arrondi à 0,46) et pour un timbre à 2,70 F, la conversion donne 0,41161 (arrondi à 0,41€).

**P**our des sommes plus importantes on peut avoir quelques surprises, certes minimes mais réelles :

### Exemple n°1

**V**ente P.J. timbre "Vacances": prix des souvenirs = 275 F. Paiement par chèque-euro.  $275 \text{ F} / 6,55957 = 41,92347$  arrondi à 41,92 €.

Crédit sur le compte (en Francs) :  $41,92 \text{ €} \times 6,55957 = 274,977 \text{ F}$  arrondi à 274,98 F, d'où une perte de 2 centimes de francs.

### Exemple n°2

**A**chat de la mallette pédagogique pour les jeunes : Prix = 200 F ou proposé à 30 €. Paiement par chèque-euro : 30 €.

Débit sur le compte (en francs) :  $30 \text{ €} \times 6,55957 = 196,787$  arrondi à 196,79 F, d'où un gain de 3,21 F.

**M**alheureusement j'ai la crainte que ces règles de l'arrondi soient appliquées au détriment du consommateur

**A**ctuellement le carnet de 10 timbres doubles affichés 3 F/0,46 € est payé 30 F.

**L**e 1<sup>er</sup> janvier 2002, date de mise en circulation des pièces et billets en euros, et jusqu'au 17 février 2002 (période transitoire) ce même carnet pourra être payé en francs (30 F), ou en euros (4,6 €). Avec le paiement en francs cela ne change pas, par contre avec le paiement en euros la somme équivalente en francs sera  $0,46 \text{ €} \times 6,55957 \times 10 = 30,174$  arrondi à 30,20 F, d'où une **perte de 20 centimes de francs.**

## LA POSTE (et les autres) ET L'EURO (€) (suite)

Le 18 février 0 heure ce même carnet sera vendu exclusivement 4,6 € (30,20 F), puisque le franc n'aura plus cours. Que dire pour des quantités de timbres beaucoup plus importantes !

Puisque l'arrivée de l'euro permet le centime d'euro (notion que nous avons quelque peu perdu avec le Franc), pourquoi ne pas fixer le prix exact du carnet à :

$$(3 \text{ F} / 6,55957) \times 10 = 4,57347$$

arrondi à **4,57 €** (soit 29,97 F).

A la décharge de *La Poste* un raisonnement identique pour le carnet de timbre à de timbre à 2,70 F donnerait :

- . Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 : prix 27,00 F
- . du 1<sup>er</sup> janvier au 17 février : prix 27,00 F ou 4,10 €
- . à partir du 18 février 2002 : prix 4,10 € soit 26,90 F (**gain de 10 centimes de francs**)

Le prix exact devrait être :

$$(27 \text{ F} / 6,55957) \times 10 = 4,11612$$

arrondi à **4,12 €** (soit 27,03 F)

d'autant que *La Poste* précise que l'arrivée de l'euro n'aura aucune incidence sur les tarifs. (Interview de M. J. Zimmermann dans *Philinfo* hors-série de juillet 2001 "*Il n'est absolument pas question de faire des arrondis sous prétexte que cela serait plus facile pour le rendu de la monnaie*").

Ce cas de figure n'est pas spécifique à *La Poste*. Toutes les entreprises vont le rencontrer du fait du simple jeu arithmétique des arrondis appliqués à des produits vendus par lot.

Prenons l'exemple de notre Fédération (FFAP). Dans *La Philatélie Française* de Juillet-Août 2001, un encart indique le prix des vignettes pour l'année 2002.

Adultes : 4 € (soit 26,24 F)  
Jeunes : 2 € (soit 13,12 F)

En 2001 les cotisations étaient de 24 F et 12 F. Si l'on suppose, une augmentation de 2 F pour les adultes, cela aurait du faire 26 F (soit 3,96 €) et non 4 €. La perte est de 24 centimes de francs par adultes.

A noter au passage que l'augmentation est de l'ordre de 9% (2,24 F sur 24 F en 2001), très au-dessus de l'inflation actuelle (environ 1 à 2%).

A l'heure de l'informatique à outrance (ou le nombre de décimales dans les ordinateurs ne pose aucun problème), je ne comprend pas ces calculs "**arrondis**" anarchiquement qui dans la majorité des cas pénalisent le consommateur.

D'autant que les relevés de compte à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 seront en euros, avec leur centimes d'euro et que les espèces comportent des pièces également en centimes d'euro. Une simple opération avec le taux de conversion fixé de manière définitive à 6,55957 pour la France suffit à résoudre tous les problèmes financiers, qu'il s'agisse de petites sommes ou de sommes très importantes.

Sinon pourquoi pas 10 timbres à 4,6 € et 1000 timbres à 460 €, arrondi à 500 €, parce que cela fait un compte "rond" (je plaisante).

Cette pratique de l'arrondi, plus ou moins "honnête", va, évidemment s'appliquer à tous le matériel philatélique, ainsi que pour les nouveautés étrangères ou le taux de conversion varie avec chacun des pays de l'euro-land.

Espérons que, lors de ces conversions, les pertes soient équilibrées par les gains.

L'APPA n'échappe pas à l'*arrondissement*, mais pour le montant de la cotisation les règles ont été clairement exposées et acceptées par l'A.G. de 1999.

En effet la cotisation actuelle à 130 F correspond exactement à 19,82 €. En la fixant à 20 € pour l'année 2002, cela se traduira par une somme réelle en francs de 131,19 F, soit une augmentation déguisée de 1,19 F.

J'espère que les adhérents ne nous en tiendront pas rigueur.

André RAMPAL

## LES AFFRANCHISSEMENTS ET L'EURO

La principale préoccupation des philatélistes est certes de collectionner les timbres, mais également d'expédier du courrier à leur famille, amis, correspondants en France et à l'étranger, etc...

Quelles en seront les règles ?

### Affranchissement en France

**A**ffranchissement avant le 1er janvier 2002 :

Utilisation des timbres actuels libellés en francs ou doubles affichés (F/€).

**A**ffranchissement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 17 février 2002 à minuit :

Seuls les timbres libellés en euro seront à la vente (suppression des doubles affichés).

Leur paiement se fera en francs ou en euro. L'affranchissement pourra être effectué de trois manières différentes :

- timbres libellés en francs
- timbres double affichés
- timbres libellés en euros

**A**ffranchissement à partir du 18 février 2002 à 0 heure :

Seuls les timbres libellés en euro seront à la vente. Leur paiement se *fera exclusivement en euro*. L'affranchissement pourra être effectué de manière identique à celle précédente :

- timbres libellés en francs
- timbres double affichés
- timbres libellés en euros

**N.B.** La Poste précise qu'au delà du 17 février minuit et sans limitation de durée l'affranchissement par des timbres en francs (encore en votre possession) sera autorisé.

### Affranchissement pour et de l'étranger

**M**algré la création de la zone euro ou "euroland", vous ne pourrez pas affranchir du courrier à l'étranger pour la France avec des timbres français; même libellés en euros.

**E**t réciproquement, les étrangers de la zone euro (Allemand, Italien, Espagnol, etc...) ne pourront pas affranchir leur courrier en

France avec leurs propres timbres libellés en euros, même au tarif adéquat.

### Quels nouveaux timbres

**B**ien sûr le TNP (Timbre à Validité Permanente) perdure. Il garde sa couleur rouge et reste sans valeur faciale.

**D**ans la série courante vous trouverez dès le 1er janvier 2002, 15 nouvelles "Marianne" émises en simple affichage euro.

Le timbre à validité permanente (T.V.P.) a été émis le 1er août 2001, soit en tout 16 nouveaux timbres.

- 8 Timbres correspondants aux 8 pièces en euros :
  - 0,01 € (jaune)
  - 0,02 € (bistre noir)
  - 0,05 € (vert émeraude)
  - 0,10 € (violet rouge)
  - 0,20 € (orange)
  - 0,50 € (bleu nuit)
  - 1,00 € (bleu vert)
  - 2,00 € (violet)



- 8 Timbres dont les valeurs correspondent aux tarifs en vigueur :

- ◇ 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> échelon de poids de la lettre zone 1, service prioritaire :
  - TVP 3 F = 0,46 € (rouge)
  - 4,50 F = 0,69 € (rose)
  - 6,70 F = 1,02 € (vert foncé)





## LES AFFRANCHISSEMENTS ET L'EURO (suite)

- ◇ 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> échelon de poids de la lettre zone 1, service ECOPLI :
  - 2,70 F = 0,41 € (vert)
  - 3,50 F = 0,53 € (vert jaune)
  - 4,20 F = 0,64 € (orange foncé)



- ◇ 1er échelon de la zone 2 et 4. service prioritaire :

- 3,80 F = 0,58 € (bleu)
- 4,40 F = 0,67 € (bleu outremer)



Pour les timbres du programme philatélique, leur durée de vie est en moyenne de 6 mois et sont double affichés en francs et en euros. On en trouvera encore dans les bureaux pendant les quelques mois de 2002 jusqu'à leur date normale de retrait.

### D.O.M. et T.O.M.

Ils seront approvisionnés en même temps que les bureaux de la France métropolitaine.

Les trois T.O.M. (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), disposent d'une monnaie spécifique, le franc CFP. Les timbres émis par ces pays continueront d'avoir une faciale en CFP.

S'agissant de Mayotte, St.-Pierre-et-Miquelon, c'est la même chose que dans les T.O.M., de même pour les TAAF.

S'agissant enfin d'Andorre et de Monaco, les timbres sont déjà double affichés, ils passeront en euros le 1er janvier 2002.

### Et la philatélie dans tout cela ?

D'après La Poste le maintien du pouvoir d'affranchissement du timbre en francs après 2002, l'émission de timbres double affichés pendant la période transitoire (juillet 1999 à novembre 2001) sont de nature à rassurer les philatélistes.

Certains philatélistes ont arrêté leur collection au dernier timbre libellé en francs, ou double affiché, d'autres peuvent la commencer à partir du 1er timbre libellé en euro pour la France et les pays de la zone euro.

Avec la tarification en euro, comportant des centimes d'euro pour les envois les plus courants, l'affranchissement multiples et multicolores va être monnaie courante.

La lettre recommandée affranchie avec des timbres comportera 3, 4, voire 5 ou 6 timbres pour réaliser la tarification suivant le niveau de recommandation.

Il en sera de même probablement pour les envois à l'étranger en poste aérienne ou les paquets et colis.

Ce type d'affranchissement multiple peut être le début d'une collection très colorée, dans les expositions.

### En conclusion

Le 18 février 0 heure : Adieu le franc, bonjour l'euro. Tous les achats devront être effectués exclusivement en euros. A partir de cette date les services de l'APPA n'accepteront plus de paiement en Francs, **mais uniquement** des paiements en euro (Chèques ou espèces).

La Poste continuera à échanger vos pièces et billets en francs jusqu'au 30 juin 2002.

La Banque de France échangera vos billets pendant 10 ans et vos pièces pendant 3 ans après la fin de leur cours légal

**LES TARIFS POUR LA FRANCE ET LES DOM-TOM**

Voici à titre indicatif quelques tarifs postaux en francs et en euros :

Tarif depuis juin 2000**En service rapide**

LETTRES	Lettres		Recommandés		
Poids jusqu'à	ordinaires	R1	R2	R3	
20 g	<b>3,00F</b>	18,50 F	22,00 F	27,00 F	
	<b>0,46 Euro</b>	2,82 Euros	3,35 Euros	4,12 Euros	
50 g	<b>4,50F</b>	20,00 F	23,50 F	28,50 F	
	<b>0,69 Euro</b>	3,05 Euros	3,58 Euros	4,34 Euros	
100 g	<b>6,70F</b>	22,20 F	25,70 F	30,70 F	
	<b>1,02 Euros</b>	3,38 Euros	3,92 Euros	4,68 Euros	
200 g	11,50 F	27,00 F	30,50 F	35,50 F	
	1,75 Euros	4,12 Euros	4,65 Euros	5,41 Euros	
350 g	14,00 F	29,50 F	33,00 F	38 F	
	2,13 Euros	4,50 Euros	5,03 Euros	5,79 Euros	
500 g	16,00 F	31,50 F	35,00 F	40,00 F	
	2,44 Euros	4,80 Euros	5,34 Euros	6,10 Euros	
1000 g	21,00 F	36,50 F	40,00 F	45,00 F	
	3,20 Euros	5,56 Euros	6,10 Euros	6,86 Euros	
2000 g	28,00 F	43,50 F	47,00 F	52,00 F	
	4,27 Euros	6,63 Euros	7,17 Euros	7,93 Euros	
3000 g	33,00 F	48,50 F	52,00 F	57,00 F	
	5,03 Euros	7,39 Euros	7,93 Euros	8,69 Euros	

N.B.. Pour la lettre recommandé, avis de réception (optionnel) : 8,00 F/1,22 Euros

**En service économique**

ECOPLI	Service économique			
Poids jusqu'à	20	50	100	250
Tarifs	<b>2,70 F</b> <b>0,41 Euro</b>	<b>3,50 F</b> <b>0,53 Euro</b>	<b>4,20 F</b> <b>0,54 Euro</b>	8,00 F 1,22 Euros

LETTRES PAR AVION	DOM	T.O.M.
Poids	Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, Mayotte, St.-Pierre-et-Miquelon.	Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).
Jusqu'à 20 g	<b>3,00 F</b> <b>0,46 Euro</b>	<b>3,00 F</b> <b>0,46 Euro</b>
Plus de 20 g	Tarif lettre+ 0,30 F 0,05 Euro par 10 g	Tarif lettre + 0,70 F 0,11 Euro par 10 g

ECOPLI PAR AVION AVEC PRIORITÉ D'EMBARQUEMENT RÉDUITE		
Poids	DOM	T.O.M.
Jusqu'à 20 g	<b>2,70 F</b> <b>0,41 Euro</b>	<b>2,70 F</b> <b>0,41 Euro</b>
Plus de 20 g	tarif Ecopli + 0,10 F par 10 g 0,02 Euro	tarif Ecopli + 0,30 F par 10 g 0,05 Euro

Les cases en gras et tramées correspondent à la faciale d'un des timbres qui seront émis le 1er janvier 2002



## CARNETS DE CIRCULATION

### Passage à l'Euro

La naissance prochaine de l'Euro va provoquer un bouleversement de nos habitudes dans bien des domaines, et pour ce qui nous concerne, tout particulièrement dans le fonctionnement des carnets à choix.

En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, nous ne pourrons plus légalement procéder qu'en euros au chiffrage de nos carnets. Or ces carnets commencent à circuler à partir du mois d'octobre et pourraient donc légalement fonctionner jusqu'au 31 Décembre 2001 en Francs, mais au 1<sup>er</sup> Janvier 2002, il faudrait tout refaire.

**Donc première décision, il faut que dès le mois d'octobre les carnets soient établis en euros.**

Cependant, comme la loi le permet, nous pouvons faire apparaître pendant un an, la correspondance en francs de ces euros pour que la transition ne soit pas trop brutale et donner ainsi le temps à tout le monde de se familiariser avec cette nouvelle manière de compter.

Conscient que la confection des carnets à choix demande déjà un travail important calculés en francs, votre conseil d'administration a présagé que biens de nos membres seraient rebutés par ce travail supplémentaire, d'où diminution du nombre de carnets en circulation et donc affaiblissement de la dynamique de notre association.

Pour éviter ces désagréments, il a été décidé d'assister les confectionneurs de carnets pour déjà au moins conserver les habitués et, pourquoi pas, créer de nouvelles vocations chez d'autres membres. En effet, le système mis en place permettra de réaliser des carnets à choix avec beaucoup de facilité, un minimum de tracas pour les exécutants et une grande fiabilité de fabrication.

Nous vous exposons ci-après, le fonctionnement. Les intéressés devront :

- 1°) Mettre dans un classeur les timbres qu'ils souhaitent mettre en circulation dans l'ordre où ils veulent les présenter et bien entendu garder ce classeur chez eux.
- 2°) Retirer auprès du Bureau les bordereaux nécessaires (voir exemple Annexe 1

ci jointe) pour consigner dans le même ordre les timbres classés précédemment.

- 3°) Remplir les bordereaux (2 feuilles par carnet) en précisant dans l'ordre :
  - ⇒ Le N° de série du timbre (Classement Yvert et Tellier)
  - ⇒ L'état du timbre :
    - xx = Neuf gomme d'origine sans charnière.
    - x = Neuf avec trace de charnière.
    - o = Oblitéré.
    - St = Timbre avec défaut ou neuf sans gomme.
  - ⇒ La cote du timbre en francs ou en euros (au choix de l'auteur du carnet)
  - ⇒ Le prix demandé en francs ou en euros (au choix de l'auteur du carnet)

Bien entendu la même monnaie devra être utilisée pour l'ensemble du carnet.

- 4°) Remettre les bordereaux au bureau.
- 5°) Après quelque temps (évidemment le plus tôt possible) les intéressés retireront auprès du bureau, les imprimés prêts à être utilisés pour la confection de leurs carnets (voir exemple Annexe 2 ci-jointe)
- 6°) Il leur suffira ensuite de découper les bandes pour les insérer dans chaque carnet et de mettre les timbres dans l'ordre où il les ont présenté, ordre qui correspondra d'ailleurs à celui qu'ils ont demandé.

Évidemment la procédure de confection développée dans la présente note ne peut convenir aux entiers postaux, cartes, carnets; etc.... qui devront continuer à être traités manuellement et faire l'objet de carnets séparés.

Il faudra également faire attention à l'encombrement des grands timbres ou des timbres en bande. A cet effet dans les bordereaux (voir Annexe 1 ci-jointe), une double ligne marque le passage à la bande suivante. Donc prévoir 2 ou 3 cases ou plus pour les grands timbres mais évidemment pas à cheval d'une bande sur l'autre.

Nous espérons que ces dispositions sauront vous convenir et nous serons bien entendu à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous souhaitez le Dimanche matin à Aix en Provence et le Samedi après midi à Luynes.

Jean OHLICHER

**P.J. TIMBRE "VACANCES"**  
**Gare Aix-en-Provence - T.G.V.**  
**Le 10 juin 2001**

L'Administration Postale avait prévu d'émettre un timbre «Bonnes Vacances» comme l'année dernière. C'est devenu une habitude de sortir des timbres de circonstances. Le lieu n'étant pas défini, sous la pression de nombreuses associations philatéliques de cheminots, elle a donc décidé de faire paraître ce timbre en vente anticipée pour la mise en service du T.G.V.-Méditerranée.

**A**nalyse d'une politique d'émission désastreuse.

**P**remièrement, encore une fois, le SNTP n'a pas su anticiper (!). Ce timbre, qui représente une trace de pas sur le sable, avait sa place sur une commune du littoral français de Dunkerque à Bayonne et de Perpignan à Nice elles ne manquent pas.

**D**euxièmement, convaincue de l'intérêt de la mise en service du T.G.V. Méditerranée attendu depuis si longtemps et étant ressenti comme un événement important, elle décide alors de faire paraître ce timbre de plage pour l'ouverture de la ligne le 10 juin 2001. Pour cela elle fait réaliser des timbres à date de forme ovale pour y caser la motrice du T.G.V. et les nombreux textes. Mais où elle a tout faux c'est dans le choix des villes. En effet nous remarquons un cachet pour Paris et Lyon avec le même visuel c'est à dire une motrice T.G.V., des hommes d'affaires munis de portables qui prennent le train et des vacanciers de l'autre coté qui descendent.

**P**osons-nous la question : Pourquoi un Premier Jour à Paris et Lyon alors que le T.G.V. est en service depuis 5 ans au moins ?

**T**roisièmement, les nouvelles villes qui accueilleront le T.G.V. avec de nouvelles gares sont Valence, Avignon, Aix en Provence et Montpellier. Pour celles-ci, le SNTP fait réaliser un même visuel pour le cachet à date sauf que le temps moyen est différent pour chaque ville. Là où le bât blesse c'est que le dessinateur a figuré sur ces cachets : un sac à dos, une chaise longue, un parasol et... des palmiers. Les hommes d'affaires et les vacanciers auraient bien été perçus par les

villes du Sud car c'est bien cet enjeu-là qui est visé par la SNCF en séduisant la clientèle de l'avion.

**D**es clichés, toujours des clichés. Encore une fois, vue de Paris, la province du Sud-est est considérée comme le lupanar de l'Europe. C'était déjà la vision d'un certain Dictateur, cela l'a été un temps par la Communauté Européenne. Visiblement les Fonctionnaires de l'Administration Postale n'ont aucune connaissance des réalités d'aujourd'hui ; ils ignorent que de Sophia - Antipolis à Montpellier en passant par Aix, Rousset, Gémenos et Château-Gombert c'est la technologie de pointe en matière d'électronique qui est l'image réelle de la Provence du XXI<sup>ème</sup> siècle.

**M**ais ce n'est pas tout ! Toujours débordée et très en retard, elle informe les médias le ... 1er juin, si bien que la presse philatélique n'a pas pu annoncer le timbre et les différents cachets. Pour comble de tout, *La Poste Nationale* n'a rien prévu en matière de publicité (affiches, inauguration, invitation...). Elle laisse ce soin à *La Poste* de chaque département, considérant que c'est une affaire départementale et non nationale !!! Vous avez compris quelque chose ?

**L**amentable et nul ! ce sera notre mention.

**P**our autant tout n'est pas négatif, loin s'en faut. En effet notre "journée" qui n'a bénéficié d'aucun soutien a été un succès comme on n'en avait pas connu depuis plusieurs années.

**D**es milliers de personnes sont venues visiter cette belle gare tant attendue.

**N**os souvenirs créés pour l'occasion ont été "dévalisés" et c'est une bonne chose. Il faut ici remercier Michel Guillier qui a réalisé le dessin d'une enveloppe et nous a aidé à trouver la carte du T.G.V. sur le viaduc de Ventabren.

**U**ne mention spéciale également à Christian Rombi, photographe au Conseil Général 13, qui a eu l'extrême gentillesse de nous donner l'autorisation d'utiliser trois de ses nombreux clichés pour immortaliser la toute récente et exceptionnelle gare d'Aix-en-Provence T.G.V.

*Yvon ROMÉRO*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2001

Le dimanche 28 janvier 2001 l'Assemblée Générale s'est déroulée comme les deux années précédentes au Western Club, où l'accueil de M. J-P. Evrard et de son équipe, a été une fois de plus, très convivial.

Cette date de début d'année, était liée au fonctionnement de l'Association en harmonie avec l'année civile.

Cette année l'A.G. a été double, l'une extraordinaire pour la modifications des statuts, l'autre ordinaire pour les bilans traditionnels de notre activité durant la période, un peu exceptionnelle, de septembre 1999 à décembre 2000 (soit 16 mois).

La présence des adhérents était nombreuse, mais toujours insuffisante de l'avis des administrateurs (environ 50% des adhérents présents, le quorum étant atteint par



l'ajout de nombreux pouvoirs).

L'Association est la votre, l'A.G. a pour but de vous informer des actions passées, présentes et futures. La vie de l'Association vous concerne et votre avis est primordial pour poursuivre ou non les actions futures ou du moins les modifier ou les corriger dans leur présentation, leur logistique.

Alors pour la prochaine A.G., qui aura lieu le 27 janvier 2002, venez nombreux pour vous exprimer sur tous les sujets qui font la vie de notre Association et sa pérennité.

Le nombre d'adhérents adultes diminue quelque peu avec malheureusement des décès (voir nouvelle de l'APPA en page 19) et des démissions.

Ces départs sont compensés heureusement par de nouvelles adhésions, nombreuses depuis le début de l'année (9) et l'ar-

rivée de jeunes exclusivement à la Section de Luynes (4).



L'Assemblée Générale Extraordinaire a validé à l'unanimité la modification des statuts concernant la protection juridique du patrimoine de notre Association (Garage, collections des Milles, souvenirs, etc.).

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée de manière traditionnelle avec, après un exposé sur les activités passées, les rapports des responsables d'activités (financier, fournitures, échanges, nouveautés et jeunesse).

Tous ces rapports ont été adoptés à l'unanimité après quelques débats. Le trésorier s'est engagé à fournir à chaque adhérent et avant l'A.G. prochaine, un document comportant le bilan financier global ; ainsi que ceux des divers services.

Traditionnellement une remise de médailles de la Ville d'Aix en Provence a été effectuée au cours de cette Assemblée, par Monsieur le Maire d'Aix en Provenoe, J.,F. Picheral, accompagné de son épouse et de quelques adjoints. Les impétrants cette année ont été Maurice GIRAUD et Adrienne CAUFRIEZ.

Félicitations aux médaillés et plus particulièrement à notre ami Maurice qui nous a quitté peu après l'A.G. en février 2001.

Un pot de l'amitié clôturait cette Assemblée Générale, donnant l'occasion d'une grande convivialité entre adhérents avec commentaires et échanges de points de vue divers et variés.

Extrait du rapport de  
Michel MONICARD (secrétaire Général)

## FÊTE DU TIMBRE 2001

Les 24 & 25 février 2001



Le thème cette année, toujours axé sur la Bande dessinée en était Gaston Lagaffe.

Cette Fête du Timbre 2001 est à mettre dans l'année record. Fréquentation exceptionnelle alors que l'on pensait que les vacances scolaires nous pénaliseraient. Stand "jeunesse" animé avec, là aussi, une affluence peu commune. Les collections, variées, ont été particulièrement appréciées. A noter celles de nos jeunes, Kervin Spire (La Révolution Française), Florian Gabalda (Les oiseaux) et hors concours, on pouvait remarquer la collection de JL-Flaccus de Montigny-lez-Metz sur la Franc-maçonnerie.

Pour la première fois, la maquette de la Gare Aix-en-Provence TGV était présentée ainsi que des panneaux montrant les plans de situation et les photos sur l'avancement des travaux. En fait, on peut même dire aujourd'hui, que le stand «SNCF» a presque pas la vedette sur la philatélie. Il faut rappeler que la carte locale représentait cette gare dessinée par notre ami Michel Guillier, dessinateur professionnel et adhérent de notre Association. Celle-ci a connu un tel succès que nous avons tout vendu. Une première !

L'ensemble des communiqués de presse a porté ses fruits. Il est à remarquer que cette année nous avons eu droit à une interview sur le plateau de FR3-Méditerranée du Président Yvon Roméro.

### ENFANTS HOSPITALISÉS (5/04/2001) Des timbres pour les enfants hospitalisés

Quatrième année consécutive, devenue traditionnelle plus qu'habituelle, nos bénévoles-enseignants en philatélie ont consacré leur après-midi auprès des enfants malades au Centre Hospitalier du Pays d'Aix.

Jocelyne Pulice, administrateur, en était à sa deuxième année alors que Evelyne Hébert faisait sa première expérience. Un peu inquiète avant, elle en est sortie complètement convaincue. Une année de femmes puisque Claudie Roméro complétait le groupe. Excellente réception de la part des responsables du service pédiatrie comme toujours. Quelques parents présents semblaient étonnés de notre intervention. Les enfants malades ont apprécié ce moment de détente et d'instruction. Cela les changeait de la monotonie, des contraintes de l'hospitalisation et leur faisait quelque peu oublier leur mal.



Des timbres pour ces enfants ainsi que vos vieux classeurs et tout le matériel dont vous souhaitez vous défaire seront les bienvenus. Sachez qu'il nous sera difficile désormais de supprimer cette visite enrichissante de nos activités. (photo C.H- Pays d'Aix)

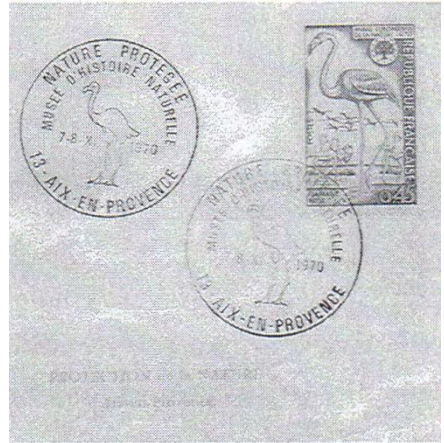
## COLLÈGE MIGNET (Sortie en Camargue) le 13 avril 2001

Depuis octobre 2000, Michel Dancette, Yvon Roméro et Gérard Thiriât - Professeur et adhérent - animent un Club de Philatélie tous les vendredis entre 12 et 14 heures. Si 35 élèves ont fréquenté ce cours, une moyenne de 20 élèves assistaient à ces séances.

Succès garanti mais lourd travail pour faire écouter ces jeunes enfants agréables et sympathiques. En majorité des classes de 6ème, ils ont entre 10 et 13 ans. Passionnés et impatientes comme le sont tous les enfants. 15 d'entre eux ont néanmoins présenté 6 feuilles sur une thématique de leur choix à la Fête du Timbre de La Croix-Valmer.

Monsieur Pierre Barbusse, ancien de La Poste et actuellement guide au Parc Ornithologique du Pont de Gau en Camargue, a proposé et financé une sortie pédagogique. Aux 25 élèves du Club s'est ajoutée une classe de 6ème et le car était rempli pour cette ballade. Jocelyne Pulice et Claudie Roméro, ainsi que deux parents d'élèves, le professeur, Gérard Thiriât et Yvon Roméro étant responsables de l'encadrement.

Un dossier philatélique composé à partir des timbres parus en Camargue était distribué à chaque élève ainsi qu'un dossier pédagogique sur la faune camarguaise.

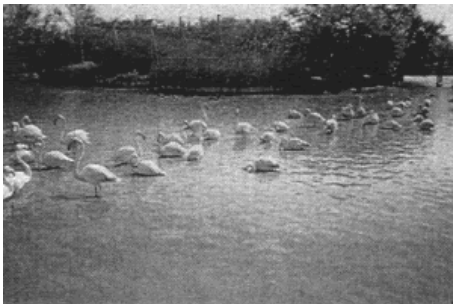


Un Parc où l'on peut approcher de très près les oiseaux et surtout les flamants roses, une journée ensoleillée, un guide qui vous raconte de belles histoires, que demander de plus ?

Une sortie à conseiller aux grands et petits.

Nos remerciement vont à Gérard THIRIAT, notre professeur au Collège MIGNET, qui a porté ce projet toute l'année avec persévérance et enthousiasme, ainsi qu'à René BARBUSSE qui possède la foi et l'innocence des enfants.

Yvon ROMÉRO



## REVUE DE PRESSE

La presse philatélique avait annoncé dans le courant de l'année 2000 le déménagement à la Réunion du service des abonnements aux TAAF. Comme cela avait également annoncé, l'événement serait commémoré par l'émission d'un timbre en supplément au programme des émissions 2000.

Les timbres du programme 2001 sont enfin mis à disposition des abonnés mais il faudra encore prévoir la sortie probable en septembre d'un « carnet d'aventures polaires » tel que le décrit le numéro d'Avril 2001 de *Timbres Magazine*. Il contiendrait des timbres à validité permanente pour le tarif international au départ des TAAF, soit une trentaine de timbres valant 5,20 F chacun !

Cette situation bien précise d'un pays émetteur rejoint l'analyse que *L'Echo de la Timbrologie* a publiée dans son numéro de Mars 2001. Le magazine s'est basé sur les chiffres d'émissions annuelles de 1999 communiqués par les Editions Michel, autour du catalogue bien connu.

Entre autres faits remarquables, le chiffre total pour la France de 82 émissions se révèle 'raisonnable' en comparaison des nombreux états qui atteignent plusieurs centaines. La cinquième place du Japon avec 310 émissions surprendra plus d'un lecteur.

Que penser d'un état de 4 millions d'habitants comme l'Irlande qui a émis une centaine de timbres ? Un dernier chiffre qui donne le tournis : près de 14 500 timbres ont été émis dans le monde en 1999. Il est facile de comprendre que les négociants aient renoncé à stocker toutes les nouveautés et que l'idée de poursuivre une collection mondiale soit une utopie.

Les amateurs de taille douce liront avec plaisir l'entretien que le graveur Claude Durrens a accordé à *L'Echo de la Timbrologie* pour le numéro de Mars 2001. L'évocation de son travail pas seulement dans le domaine philatélique est à rapprocher de la nouvelle communiquée par toute la presse spécialisée

du printemps : il n'y a pas que la gravure qui est menacée puisque l'imprimerie Courvoisier de la Chaux-de-Fonds en Suisse, dont l'activité était limitée à l'héliogravure, a annoncé sa fermeture définitive avant l'été.

Parmi les articles de fond publiés régulièrement par *La Philatélie Française*, on peut citer celui du numéro de Juin 2001 consacré au courrier des îles anglo-normandes sous l'occupation : les plis portant des timbres coupés ont toujours fasciné les philatélistes. Guernesey a connu cet usage au début de 1941 et cet article en explique clairement les circonstances.

Enfin, le numéro de l'été de *Timbres Magazine* s'est intéressé à une thématique réunissant deux sujets en un seul, les animaux et le cinéma. Les supports utilisables ne manquent pas. Comme les vacances permettent généralement de consacrer plus de temps à la lecture, le *Timbres Magazine* de juin - juillet est accompagné d'un numéro hors série très complet sur la coupe du monde des timbres associée à un grand concours qui permet en même temps de parcourir notre planète.

Michel MONICARD



## INFORMATIONS DIVERSES

### Mairie-Annexe de Pont de Béraud

Les 20 & 21 janvier 2001

Toujours sollicitée, l'APPA a monté une exposition-initiation et vente de souvenirs le week-end précédent l'Assemblée



Générale.

Les collections présentées étaient celles du camp des Milles, qui a intéressé quelques aixois contemporains de cette triste période, la collection des cartes locales de la journée, puis de la fête du timbre d'Aix en Provence, comportant pour la 1<sup>ère</sup> fois la carte locale de 1958, longtemps recherchée et enfin deux collections jeunes sur les Echecs et les Dinosaures, dues à notre jeune Thibault TOMASONI.

C'est une première prestation dans ce quartier d'Aix. La publicité n'ayant pas été assurée, le public était absent. Bien que cela ne soit jamais négatif, il faut constater que les retombées ne sont pas à la hauteur du mal que l'on se donne.

### Journée de la femme

Le 8 mars 2001

Notre Association devient de plus en plus connue et elle est donc victime de son succès. Nous avons été sollicités par plusieurs Associations qui commémorent habituellement la "**Journée de la Femme**" pour présenter une collection sur ce sujet.

Avec la participation exceptionnelle de madame RUOL, de Toulon, nous avons obtenu l'autorisation de montrer la collection de sa fille sur

#### *"La Femme en Afrique Noire"*

Curieux mélange que ces panneaux au milieu des habits du Maghreb faits mains, des objets d'art et de textes consacrés à la femme.

Musique et Danse clôturait cette journée fort sympathique.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001

Comme vous pouvez le constater les administrateurs sont au nombre de 11, ceci est lié au décès de Maurice GIRAUD, au départ de Pierre HAAG, mais à l'arrivée de Jean OHLICHER.

Président ..... **Yvon ROMÉRO**  
*Echanges, Fournitures*  
 Vice-président ..... **André RAMPAL**  
*Trésorier, bulletin, relations départementales*  
 Vice-président ..... **Gérad FIANDINO**  
*Relation GPP, conseiller philatélique*  
 Secrétaire Général ..... **Michel MONICARD**  
*Service nouveautés, revue de presse*  
 Trésorière adjointe ..... **Jocelyne PULICE**  
*Abonnements revues philatéliques*  
 Jeunesse Aix ..... **Michel DANCETTE**  
 Jeunesse Luynes ..... **Henri POLLASTRINI**

Bibliothèque ..... **Daniel MOIRAND**  
 Conseiller Philatélique ..... **Eugène WARION**  
 Adjoint nouveautés ..... **Richard SALOMON**  
 Adjoint Echanges ..... **Jean OHLICHER**

Et nos adhérents "consultants"  
*Administrateur honoraire* .. **André IMBERT**  
*Responsable Luynes* ..... **Philippe GIRAUD**  
*Co-responsable Luynes* ... **Pierre ROSSÉ**  
*Echanges (Routage)* ..... **Philippe CUBAUD**  
*Corresp. Nouveautés* ..... **Roger CHENARD**



## INFORMATIONS DIVERSES

### Puylobier - Chapelle de Saint-Ser

Deuxième quinzaine de juin 2002

Depuis un an déjà notre Association travaille avec la Mairie de Puylobier pour obtenir un timbre dédié à la Chapelle de Saint-Ser dont on fêtera le millénaire cette année.

L'Administration postale ayant donné son accord pour une sortie fin du premier semestre 2002, le Maire Frédéric Guiniéri, nous a convié à une première réunion de travail en compagnie de La Poste Départementale. Puylobier qui conserve un excellent souvenir de la fête réalisée lors de la parution du timbre « Montagne Sainte-victoire » souhaite confier à notre Association, le conseil et l'assistance dans cette opération.

Ce sera une grande et belle fête, nous n'en doutons pas.

Nous savons déjà que Eve Luquet, auteur de la "Marianne actuelle", sera le graveur du timbre.

### Philexjeunes 2003

Printemps 2003

Aix-en-Provence n'a pas eu le Congrès Fédéral faute de salle d'exposition suffisamment spacieuse pour accueillir les collections. Il faut en effet 3 à 4.000 m2 pour une telle opération. Par contre, pour réaliser une Exposition Nationale Jeunesse qui nécessite moins d'espace cela peut-être réalisable. Notre Ville est donc pressentie pour une organisation en 2003.

A cette occasion, La Poste émet un bloc de 10 timbres consacrés à une collection thématique centrée sur la jeunesse du type «Voiliers», «Automobiles» ou bien les trains qui ont paru cet été.

Robert Deroy, président de la F.F.A.P. et Philippe Lesage, président du C.N.J. ont passé la journée du 17 juillet 2001 à Aix-en-Provence pour visiter plusieurs sites possibles. La Fondation Vasarély, la Cité du Livre,

le complexe sportif du Val de l'Arc et la galerie marchande de Carrefour.

La Cité du Livre semble encore le lieu qui correspond le mieux aux objectifs de la fédération.

Michel Monicard et Yvon Roméro ont piloté la délégation et ont clairement affirmé leur volonté de n'accepter cette manifestation que si elle se présente avec des soutiens financiers excluant tout résultat déficitaire.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin.

### Congrès National FFAP

Tours du 3 au 6 juin 2001

Gérard Fiandino a reçu la plaquette Biscara du Congrès Fédéral à Tours. Cette distinction récompense le juré national et le co-auteur du livre sur les marques postales et oblitérations d'Aix-en-Provence.

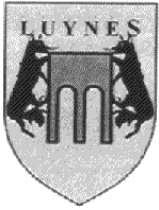
Nous félicitations à ce grand philatéliste qui est vice-président du C.A. depuis 1983. Bravo.

### Congrès National FFAP 2002

Marseille du 17 au 20 mai 2002



## SECTION PHILATÉLIQUE DE LUYNES



**T**out d'abord un hommage amical et sincère au fondateur de la Section de Luynes, notre ami Maurice GIRAUD qui nous a quitté en ce début d'année 2001, après une grave maladie qui a évolué de manière extrêmement rapide, malgré les soins intensifs apportés.



**Q**ue sa famille trouve auprès de l'ensemble des adhérents de l'Association, et de son Conseil d'Administration dont il était membre leurs plus sincères condoléances.

**D**e très nombreux adhérents de l'Association, présents lors de ses obsèques dans la petite église de Luynes, ont montré leur grande sympathie pour cet homme dont la philatélie était certes un loisir, mais également et surtout un moyen de communication avec ses semblables, une passion de la culture provençale au travers du timbre.

**I**l souhaitait faire partager auprès du maximum de ses concitoyens, Luynois, bien sûr, mais au delà à tous ceux des communes environnantes du Pays d'Aix. Ses projets étaient nombreux avec d'excellentes relations auprès des élus locaux.

**C**eci est le passé et sans l'oublier il faut penser à l'avenir. Il serait très fier de savoir que son fils Philippe a pas sa succession, du point de vue philatélique. J'entends par là qu'il s'est fixé pas moins de 4 objectifs tous honorables et nous l'en remercions :

- adhérer à notre Association (*cette adhésion est déjà effective*),
- continuer les collections de son père et créer ses propres collections,
- continuer l'œuvre de son père en tant que responsable de la Section de Luynes, en assurant tous les contacts avec la nouvelle municipalité et les relations avec les Luynois,

- enfin, si l'Assemblée Générale 2002 le décide, prendre place au sein du Conseil d'Administration de l'APPA, où il sera, bien sûr le bienvenu.

### PORTES OUVERTES (08/04/2001)



**C**ette manifestation a été une des dernières que Maurice ait organisé, toujours dans le but de créer une animation dans son village. Malheureusement, il n'a pu y participer.

**E**lle a eu lieu dans le sous-sol de la mairie de Luynes. Une mini exposition a été organisée avec quelques panneaux de Maurice sur la Provence (Le cinéma de Pagnol, Cézanne), et quelques autres d'adhérents de l'APPA (Section de Luynes). Une bourse locale proposait aux visiteurs timbres, pièces philatéliques, souvenirs et autres matériels.

**Philippe Giraud** était présent, et un premier contact, très convivial, a été établi avec la municipalité nouvellement élue. Celle-ci est ouverte à ce type de manifestation et à la philatélie en général.

**U**n pot de l'amitié clôturait cette sympathique manifestation.

**Monsieur Bruno de Fontgalland**, Adjoint spécial de Luynes à découvert notre activité à travers les collections exposées.

**I**l souhaite faire appel à nos compétences pour des prestations liées à des responsabilités qu'il exerce dans d'autres domaines.

## SERVICE DES NOUVEAUTÉS

Le service continue à fonctionner sans grosses difficultés. Il faut toujours saluer la grande majorité des abonnés aux émissions qui régulièrement font le nécessaire pour alimenter leur avance au service.

Seuls quelques uns exigent des relances et ne s'inquiètent nullement du fait que le service ne peut acheter les parutions si aucune avance d'argent n'est disponible. La Poste n'accorde aucun crédit quand on retire les timbres au guichet philatélique.

La baisse des quantités de timbres réservés se confirme en dépit de la gratuité totale du service en ce qui concerne les timbres français. Une lassitude certaine s'installe chez les collectionneurs devant la surabondance des nouvelles séries.

Comme en 1999, l'été ne sera pas une période d'accalmie étant donné que plusieurs timbres et un bloc sont annoncés pour le mois de juillet. Ils seront naturellement à votre disposition au local à la rentrée de septembre, la première réunion se tenant le dimanche 2 septembre.

Je souhaite aux membres de l'association un bon été qui, je l'espère, vous laissera le temps de lire assidûment ce bulletin, dont la revue de presse évoque également les émissions pléthoriques mais sous un autre angle.

Peut-être aurez-vous aussi l'occasion de découvrir lors de vos déplacements les émissions non-officielles de la Principauté de Seborga ? Elles sont moins nombreuses que celles de la principauté de Monaco mais elles ne sont pas reconnues par l'UPU. Située en Italie à la limite extrême de la Ligurie occidentale et s'étendant sur 14 km carrés, la Principauté de Seborga présente son histoire et sa philatélie sur un site Internet ayant comme adresse : [www.seborga.org/fr](http://www.seborga.org/fr)

Le responsable Nouveautés,  
Michel MONICARD

## Deux nouvelles émissions

### Demain l'Euro (23 juin 2001)



Conçu par Eric Fayolle, imprimé en héliogravure, format carré de 38x38 mm, valeur faciale double affichée : 0,46 € - 3,00 F.

Particularité amusante : La pièce de 1 euro est représentée de biais afin de la mettre en valeur de façon dynamique et d'éviter toute confusion entre la valeur faciale du timbre et la dénomination de la pièce.

### Loi associative de 1901 (1er juillet 2001)

Conçu par J.-P. cousin, imprimé en héliogravure, format 35 x 22 mm; valeur faciale double affichée : 0,46 € - 3,00 F.



Voici un exemple typique de "*parisianisme postal*". Après une demande de plusieurs villes de France pour commémorer ce centenaire important pour toutes les Associations puisque c'est "*leur*" centenaire, La Poste préfère s'en tenir à l'habituelle émission à Paris.

La Province, connais pas ! Pourtant le dossier était bien étayé. Sur la base de statistiques sérieuses du CREDOC, nous avons prouvé que le Sud-Ouest était le premier département en nombre d'Associations et le Sud-Est le deuxième alors que l'Île de France était "*bonne dernière*".

## BIEN COLLECTIONNER VOS TIMBRES-POSTE A découvrir... Indispensable et important !



Le présent ouvrage a pour but de vous informer, de vous guider sur les nouvelles données philatéliques. Je le conseille donc à Tous, aux collectionneurs et amateurs de timbres et aux plus chevronnés; mais les "professionnalistes" y trouveront également leur compte...

Aujourd'hui les gens veulent savoir comment faire les choses, comment progresser et comment résoudre les problèmes. Ce livre vous y aidera grâce aux nombreux sujets traités.

Vous allez découvrir les sujets habituels, concernant la collection de timbres, présentés sous un aspect pratique et simple.

Et aussi une partie "organisation" et "Commerciale". Comment sont fabriqués les timbres.

Et surtout une partie développée, qui concerne les principales méthodes de détection des faux timbres: par grattage, lavage, surcharge, comparaison, ultra-violet, infra-rouge, photographie, sur la dentelure, le filigrane...

Et enfin, une partie traite de l'entretien, du toilettage des timbres. Comment raviver les

couleurs, supprimer les plis, décoller les timbres, etc.,

Un livre simple et pratique, nouveau dans le genre, agrémenté de photos et de croquis, qui le rendent plus explicite et agréable à lire.

**Soyez curieux, lisez,le !**

**Vous n'en serez pas déçu !**

Prix de la publication : 100 F (15,24 €) l'exemplaire + 20 F (3,05 €) de frais d'envoi

Pour toute commande à adresser :

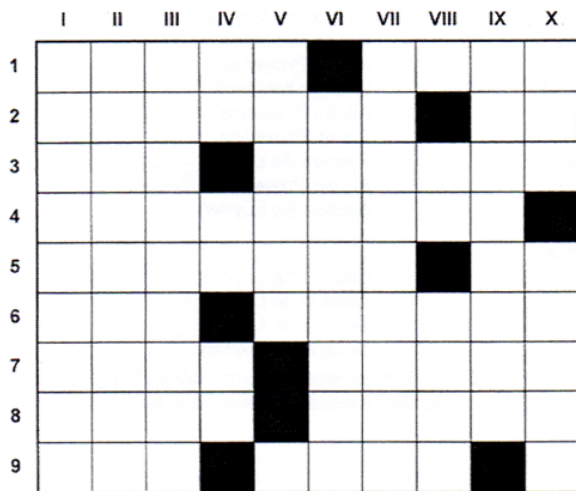
- soit directement à l'auteur : JACQUIER Daniel - 15, rue Saint Jean - 11190 COUIZA
- soit par l'intermédiaire de l'Association qui transmettra.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

D	16/09/2001	ASSOGORA	Aix-en-Provence	Parc Jourdan
V, S et D	20-21/10/2001	Congrès Régional GPP	Aubagne	
D	27/01/2002	Assemblée Générale	Aix en Provence	Western Club
S et D	16-17/03/2002	Fête du Timbre	Aix-en-Provence	Hôtel de Ville
S et D	17-20/05/2002	Congrès National FFAP	Marseille	Parc Chanot
S et D	2003	Philex'Jeunes ( <i>en négociation</i> )	Aix-en-Provence	Cité du Livre

## DISTRACTIONS

Mots-croisés de G. Séchet



### HORIZONTALEMENT

1.- Ses timbres connaissent des détracteurs. Ce porte-avions a maintenant des marques postales en portugais. 2.- Ville davantage connue par la télévision que par ses marques postales. Montré les dents. 3.- Tenta. Il a généré des variétés de gomme. 4.- Ouvrières. 5.- Ses timbres sont répertoriés dans le catalogue Yvert et Tellier n°3. Possessif. 6. Pas vraiment un cheval. Installée à l'envers.

7.- N'est pas acquis. Une lettre provenant de ce lieu peut porter un timbre français ou américain. 8.- Aurait pu être déçu. Renforcer. 9.- Donc parmi nous. Terme d'héraldique.

### VERTICALEMENT

I.- Un thème favori de La Poste dans les émissions actuelles. II.- Elle est nécessaire pour toute collection exposée. III.- Ses timbres sont répertoriés dans le catalogue Yvert et Tellier n°7. IV.- De l'or. Article. Forme d'avoir. V.- Un timbre français à commémoré le 250<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort. VI.- Ses timbres sont répertoriés dans le catalogue Yvert et Tellier n°3. VII.- Un timbre du thème favori ci-dessus sera bien adapté pour l'affranchir. VIII.- Pronom personnel. Imite. IX.- Elle doit figurer dans une thématique sur les fruits. X.- Élément d'un palmarès un peu démodé. Un tel objet est un ennemi du timbre.

### *Solution des mots croisés du bulletin n°24*

**Horizontalement :** 1. FÊTEDUTIMBRE. - 2. ÉNUMÉRATIONS. - 3. RV. PNB. OSA. - 4. ROTATIONS. MI. - 5. OYATS. ITEM. - 6. VEUT. ÉTALA. - 7. IULE. NONÉMIS. - 8. ARAMON. PO. - 9. RÉDUIS. ODE. - 10. RODNEY. ERNÉE. - 11. ÉMETTEUR. SET.

**Verticalement :** I. FERROVIAIRE. - II. ENVOYEUR. OM. - III. TU. TAULARDE. - IV. EMPATTEMENT. - V. DENTS. ODETS. - VI. URBI. ENNUYÉ. - VII. TA. OTTO. - VIII. ITON. ANISER. - IX. MISSILE. - X. BOA. TAMPONS. - XI. RN. ME. IODÉE. - XII. ESTIMAS. EET.

## NOUVELLES DE L'APPA

Nous saluons chaleureusement la bienvenue aux nouveaux membres de l'A.P.P.A., en espérant qu'ils trouvent au sein de notre Association les services qu'ils sont en droit d'attendre.

N° 1166	GIRAUD Philippe	Section de Luynes
N° 1167	THIRIAT Gérard	Aix en Provence
N° 1168	BOI Bernard	Aix en Provence
N° 1169	LA GAZETTE DU TIMBRE	Club de Meyreuil
N° 1170	VENEZIA Claude	Aix en Provence
N° 1171	GA dit GENTIL André	Aix en Provence
N° 1172	BOITARD Georges	Section de Luynes
N° 1173	HALARY Philippe	Aix en Provence
N° 1174	MERMERIAN Jean	Section de Luynes

Et l'arrivée des nouveaux jeunes

LESENECHAL Mathieu	Section de Luynes
MARCHETTI Mickaël	Section de Luynes
FIGUIÈRES Régis	Section de Luynes
COL Julien	Section de Luynes

Malheureusement nous déplorons les décès de Messieurs Maurice GIRAUD (909), Pierre COLLE (979) et Michel DUVIVIER (942). A leur famille l'Association leur adresse leurs sincères condoléances.

## PETITES ANNONCES DE L'A.P.P.A.

☒ **L'APPA recherche** : Tous timbres du monde et documents divers concernant la ville d'Aix : Cézanne, Montagne Sainte-Victoire, Saint-John Perse, Vasarely, etc...

☒ **L'APPA recherche** : tous timbres et documents divers concernant les villes jumelles d'Aix : Tübingen (Allemagne), Bath (Angleterre), Coimbra (Portugal), Perugia (Italie), Granada (Espagne), Carthage (Tunisie). Oujda (Maroc), Ashkelon (Israël), Harbin (Chine), Coral Gable (Floride -USA), Subiaco (Penh - Australie)



☒ **Monsieur ZAMMITH**, adhérent APPA a établi en collaboration avec l'Association COLFRA (Colonies Françaises) un inventaire exhaustif des Timbres-Poste des Îles Wallis et Futuna. Il recherche tous renseignements concernant les dates de tirages et d'émission des timbres pour compléter cet inventaire. Celui-ci est disponible auprès de André RAMPAL.

### BULLETIN N° 26 DE L'ASSOCIATION PHILATÉLIQUE DU PAYS D'AIX

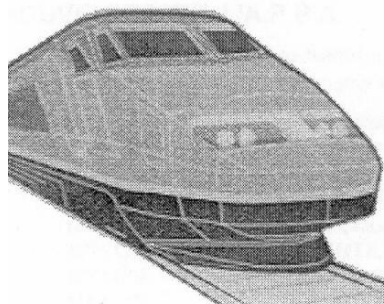
Responsable de publication : André RAMPAL  
220 exemplaires - Août 2001



**Permanence de l' A.P.P.A. : ☞ le dimanche de 10 h à 12 h**  
**Maison des Associations Emile-Tavan - 13100 AIX-EN-PROVENCE**

**Permanence de la Section de Luynes : ☞ le samedi de 15 h 30 à 18 h**  
**Maison des Associations - Place Albertin - 13080 LUYNES**

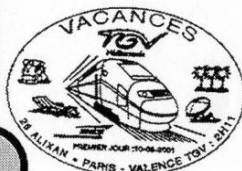
# T.G.V. - MÉDITERRANÉE



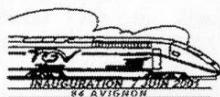
PARIS



LYON



VALENCE



AVIGNON



AIX EN PROVENCE



MONTPELLIER



MARSEILLE